

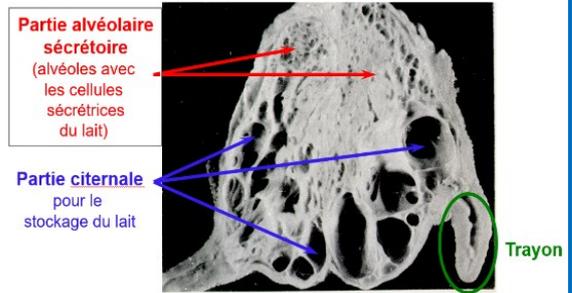
La traite mono-quotidienne



La traite représente une astreinte importante en élevage laitier. Chez les producteurs fromagers, s'ajoute le temps passé à la transformation. Pour gagner en qualité de vie, la traite mono-quotidienne, ou monotraite, peut s'avérer intéressante. Mais quel est son impact sur la quantité et la qualité du lait ?

■ Connaissance de la physiologie mammaire

La sélection des ovins laitiers sur la taille de la mamelle pour favoriser la traite mécanique a permis le développement du volume de la citerne. Plus la citerne, réservoir de stockage du lait, est grande, moins il y a de perte lors du passage en monotraite. Les brebis laitières peuvent stocker plus de 80% du lait dans leur citerne, là où les vaches ne dépassent pas 40%. Chez les primipares, qui ont une mamelle moins développée, la plasticité des tissus permet même de compenser la perte de production laitière par une augmentation de 25% du volume de la citerne.



Coupe mammaire.

⇒ **L'espèce ovine est donc adaptée à la pratique de la monotraite.**

■ Une meilleure capacité de production la nuit

Les animaux étant plus calmes la nuit, la production du lait serait favorisée à cette période. Dans un schéma de traite classique, où le délai entre les traites du matin et du soir n'excède pas 10h, le lait trait le soir représente 30 à 45% de la quantité totale. Il existe ainsi des risques de surtraite le soir, pouvant conduire à des inflammations de la mamelle.

⇒ **Il faut donc privilégier la monotraite le matin.**

■ Les résultats d'expérimentations

- En race *Lacaune*, des protocoles monotraite et bitraite ont été comparés sur différents sites. Les essais convergent vers **une perte de production moyenne de 15%**, lors de la période de traite exclusive (après le sevrage des agneaux, environ 50 jours après agnelage). La perte s'échelonne **de 5 à 20% du lait** selon les années et les sites (*Projet Roquefort'in*). Aucun impact négatif n'a été relevé sur la santé de la mamelle, dans un contexte de vitesse de traite accrue de 10%. Lorsque le rationnement est adapté à la perte de production, les TB et TP ne semblent pas être significativement différents. Une augmentation du TP et une baisse du TB sont constatées lorsque le régime alimentaire est maintenu. De plus, aucune modification du comportement des animaux n'a été observée. Le taux de cellules n'a pas augmenté.
- En race *Corse*, les essais montrent **une baisse d'environ 10% de la production moyenne**. Dans cette race, la flexibilité de la mamelle permettrait même d'alterner les pratiques au cours de la même campagne, notamment pour faire face à un surcroît de travail saisonnier (*La Semaine Vétérinaire n°1501 du 22/06/2012*).

| Très bonne aptitude | Débuts de la pratique | Aptitude inconnue |
|-----------------------|--|------------------------------|
| Lacaune, Corse, Sarde | Basco-Béarnaise, Manech Tête Rousse et Manech Tête Noire | Thônes-et-Marthod, Brigasque |

Tableau 1. Aptitudes à la monotraite selon la race

Préconisations pour la conduite en monotraite

- Maintenir un système de bitraite ou d'allaitement des agneaux (avec une monotraite si besoin pour vider les mamelles) jusqu'à 35-40 jours après mise-bas, puis débiter la monotraite.
- OU
- Pour optimiser la productivité, attendre la fin du pic de lactation pour démarrer la monotraite.
 - Dans le cas d'une transition de la bitraite vers la monotraite, adapter le niveau énergétique de l'alimentation à la baisse de production attendue, tout en gardant un niveau protéique élevé.

■ Quelques témoignages

🔗 Témoignage d'un GAEC Drômois (26)

« Nous sommes éleveurs fromagers, en GAEC avec un salarié 2 jours par semaine.

Nous avons 80 brebis à la traite, principalement des Manech Tête Rousse. Elles sont élevées en mode extensif avec un pâturage toute la saison de lactation et une complémentation de 300g de céréales. La production par brebis reste relativement faible.

Les agneaux sont sous la mère jusqu'au sevrage. A partir d'1 semaine, ils sont séparés de leurs mères environ 1/2h ou 1h, matin et soir au moment de nourrir les mères. Ce temps augmente progressivement jusqu'à une demi-journée.

La monotraite est réalisée durant toute la saison de production. La traite dure 1h30 pour 80 brebis.

Sur le plan économique, le bilan est assez neutre. Nous avons perdu peu de lait sur l'année, par contre nous avons économisé du temps de travail personnel et du temps de salariat. Nous n'avons pas noté de différence flagrante chez les brebis, pas plus de problème sanitaires. Mais le bien-être des éleveurs, au contraire, s'en trouve grandement amélioré ! Nous sommes très contents d'être passés en monotraite. »

🔗 Témoignage d'une éleveuse de l'Ain

« Je suis installée depuis 6 ans avec des Thônes-et-Marthod. J'ai 150 brebis sur 2 lots pour avoir du lait de septembre à juillet. Je suis en monotraite sur toute la lactation. Les agneaux restent sous les brebis pendant 1 mois et après ce temps, ils sont séparés la nuit.

Pour moi, c'est une super organisation car j'ai mes 2 filles à m'occuper (5 ans et 3 mois). Cela me permet de passer moins de temps à la traite, et donc d'être plus disponible pour mes enfants, et aussi de passer plus de temps avec mes brebis et en fromagerie, car j'ai une gamme de produits très diversifiée (lactiques, yaourts, tomme, pâtes molles et glaces) ! »

🔗 Témoignage d'un GAEC Rhodanien (69)

« Nous sommes en GAEC, avec un effectif de 150 brebis Lacaune qui produisent de 360 à 380L par an.

Avant mon installation, j'ai pu observer la pratique de la monotraite dans un élevage lors d'un stage. Au moment de notre installation nous avons démarré en bitraite, puis nous sommes passés à la monotraite en fin de lactation, et nous ne sommes plus jamais revenus à la bitraite !

Pour 100 brebis, on passe seulement 1h par jour à la traite, c'est un grand confort. La monotraite nous évite aussi d'avoir à rentrer et ressortir les brebis. Ce choix nous apporte un réel gain de temps, appréciable pour notre vie de famille.

Nous adaptons l'alimentation de nos brebis en fonction des résultats du contrôle laitier et de la période de traite. Je pense que nous perdons en quantité de lait mais que nous gagnons au contraire en rendement fromager. Nous avons choisi de rester en monotraite, et d'avoir plus de brebis pour compenser la perte de lait.

Nous pratiquons la monotraite le matin, cela nous permet de transformer en fromagerie juste après. En plus, les brebis sont plus calmes le matin. Je pense d'ailleurs que le calme de l'éleveur et des brebis, ainsi qu'une salle de traite bien étudiée, sont les conditions pour une monotraite réussie.

REDACTION : Jean-Luc NIGOUL et Marina TESTARD (ACSEL), Lucas CLAUZIER (ADICE), Catherine VENINEAUX (CA 38), Philippe ALLAIX (CA 42), Fabrice VASSORT et Mathilde PERRE (CA 43), Michel POCACHARD (CA 69), Constance WEY, Coralie SYLVAIN et Nathalie MORARDET (AURAE).

PUBLICATION : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, Février 2024

LES PARTENAIRES



AVEC LEUR SOUTIEN FINANCIER



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Égalité
Territoires